

Le premier liure de Moyse,

Dict Genese.

2

ARGVMENT.

Ce premier liure comprend l'origine & causes de toutes choses, principalement la creation de l'homme, qu'il a esté du commencement, sa cheute & releuement: comment d'un tous ont esté procreés, & pour leurs enormes pechés Dieu les a consumés, par le deluge, reservé huiët, dont la semence a rempli toute la terre. Puis il descrit les vies, faicits, religion, & lignees des saints Patriarches, qui ont vescu deuant la Loy: Les benedictions, promesses, d'alliances du Seigneur faicites auec iceux: Comment de le la terre de Chanaan sont descendus en Egypte. Aucus ont appelé ce liure, le liure des Iustes. Toutesois ceci a obtenu entre nos predecesseurs onous, qu'il est appelé Genesse, qui est vn mot Grec, signifiant generation & origine: d'autant qu'en icelui est descrite l'origine & procreation de toutes choses: & nommément des Peres anciens, qui ont esté tant deuant qu'apres le deluge, & eu esgard à IESVS CHRIST descendu d'iceux selon la chair.

CHAPITRE I

I Creation du ciel & de la terre, II, 20. & de tout ce qui y est comprins. 3,14 De la lumiere aussi, 26 & de l'homme, 28 Auquel tout est assissiones. 2,2. 28 Dieu benit toutes ses œuures, 31 qu'il a accomplies en six iours.



¹Ieu ^acrea ^bau com mence ment ^cle ciel & la terre.

2 Or la terre eftoit fans forme, &

vuide,& les tenebres estoyent sur les abysmes: & l'Esprit de Dieu destoit espandu par dessus les eaux.

- 3 Adonc Dieu dît, ²Qu'il y ait lumiere. ^eEt la lumiere fut.
- 4 Et Dieu vid q̃ la lumiere estoit bonne : & separa la lumiere des tenebres.
- 5 Et Dieu appela la lumiere iour,& les tenebres nuict. Lors fut faict le foir & le matin du premier iour.
- 6 ¶ Puis Dieu dît, ³Qu'il y ait vne ⁸eftendue entre les eaux, & qu'elle fepare les heaux d'auec les eaux.
- 7 Dieu donc fit l'estendue, & diuisa

les eaux, qui estoyent sous l'estendue, d'auec celles, qui estoyent sur l'estendue. Et su ainsi faict.

- 8 Et Dieu appela l'estendue, Ciel. Lors fut faict le soir & le matin du second iour.
- 9 ¶ Puis Dieu dît, ⁴ Que les eaux, qui font fous le ciel, foyent affemblees en vn lieu, & que le fec apparoisse. Et fut ainsi faict.
- 10 Et Dieu appelale fec, Terre, & l'affem blee des eaux, mers. Et Dieu vid que celà eftoit bon.
- II Et Dieu dît, Que la terre produise verdure, herbe produisant semence, & arbre fruictier, faisant fruict selon son espece, lequel ait sa semece en soy-mesme sur la terre. Et sut ainsi faict.
- La terre doc produissit verdure, herbe produisant semece selon son espece, & arbre sans fruict, lequel auoit sa semence en soymesme selon son espece. Et Dieu vid que celà estoit bon.
- 13 Lors fut faict le foir & le matin du troifieme iour.
- ¶ Apres Dieu dît, ⁵ kQu'il y ait lumi naires en l'estendue du ciel, pour separer la nuict du iour : & soyet en l'signes,

pourquoy les Hebrieux comencent le iour naturel le foir apres le foleil couchant.

couchant.
g Ce mot d'Esté
due, compréd tout
ce qui se voit par
dessus autres de la region celeste,
qu'elementaire.
4 Pseau. 33.7.
h Il est ici parlé

4 PJeatt. 33-7.

h II eft ici parlé de deux manieres d'eaux : asçauoir, celles q font fous l'eftendue, comme la mer, les fleuues, & autres qui font fur la terre & celles, qui font fur leftendue, comme font les nuces pleines d'eau ça haut en l'air par deffus nous. Dieu a mis entre ces deux for ces d'eaux vne grà de eftendue, qu'on appelle le ciel : de la nous appelons es offeaux vne grà de eftendue, qu'on appelle le ciel : de la nous appelons les offeaux du ciel.

i Ceci appartiét au fecôd iour, auquel Dieu fepara, & fit apparoir la terre du milieu des eaux.

k II infititue vn

k II inflitue vn nouuel ordre en nature, quand il faut & ordonne le foleil diffributeur de cette lumiere qu'il auoit creée auant lui, & auant la lune & les eftoilles.

toilles.
5 Pleau. 136-7
1 Cest pour signifier diuerses dipositions que les corps sferieurs selon lordre de nature ont des corps celestes, côme cau ses secodes ordon nees de Dieu à celà. En quoy toutestois faut fuir curiostié & superstition si les hômes ont côtrouuee sur celà.

fouftient & coferve par fa vertu, Pfeau. 130.
e Cette lumiere nêftoit point encore au foleil, car il nauoit pas eftoit en la main de Dieu, ayāt fon ordre fuccefifi aucc les tenebres, pour faire le iour & la nuitê &

I Ce premier chapitre est fort difficile: & pour cette cause, il estoit de-

fendu entre les He

brieux de le lire & interpreter deuant l'aage de trente

a Fit de rien. &

fans aucune ma-

tiere. 1 Iob 38.4, Pfeau.

33.6, & 89.12., 135.5, Eccleftiafti. 13.1, Act. 14-15,

& 17.14 b Tout premiere-

b Tout premierement, & auat qu'il y eut aucune creature, Iean 1.10. 2. Hebr. 11.3. c Le ciel & la terre, les eaux, les abyfines, fe prenpent ici pout vne

nent ici pour vne mesme chose : asç. pour vne matiere cofuse & sans forme, q Dieu forma

& agença apres par fa Parole.

d Ou, se mouvoit. Cest, souste

noit et conferuoit en fon estre cette matiere confuse. Car il est impossi-

ble, q aucune chofe apres auoir efté faictes, puisse fubsifter vn feul mo-

ment, fi Dieu ne la

ayât fon ordre fucceffif auec les tenebres, pour faire le iour & la nuiét & ce iufques au quatrieme iour, que Dieu fit le foleil pour eftre miniftre & difpenfateur de cette lumiere, auec la lune & effoilles. 3 Pfeau. 33.6. &

136.5. *Ierem.* 10.11 & 51.15. f Ici eft la caufe

a en

- m Ce mot deno-te la diftinctió & diuerfité des teps ordónés pour lu-fage des hommes: foit pour le re-gard de la religió, comme on voit à l'ordonnance des folennités de Paf-ques, Pentecoste, Tabernacles, Nou pour le regard de la police velles lunes la police, tant au public qu'au particulier
- n Qui font depé dans du mouue-ment du foleil. Or le S.Esprit ne de-claire point les fecrets de nature q lastrologie ensei-gne: ains seulemêt gne: ains feulemet propose ce qui est deuant nos yeux, come doctrine ge nerale pour tous. Car celui est le vray liure,où mef-mefles plus idiots peuuent apprédre à cognoistre Dieu. o Côme instru-mens ordonnés à
- Cest, beste qui p Cest, beste qui se traine ou rape. q La matiere de ces poissons fut creée dés le com-mencement, mais ils furent formés à ce cinquieme iour: cest la cause dont il dit, Crea. r Cest, leur do-

celà pour feruir à

- na vertu dengendrer. Ce qui est mo stré apres où il dit, Fructifiez, &c. lesquelles paroles em portent comandement que Dieu par fa parole a impri-mé à ses creatures, dont elles ont ver tu permanéte iuf-ques en la fin du monde. s Il a diét ci def-
- fus, Que les eaux produifent. Que la terre produife,&c. Maintenant il dit, Faifons. En quoy nous faut entêdre vne nouuelle ma-niere de proceder. Comme si Dieu & deliberation, a-vec fa fagesse & vertu, proposoit de faire vn chef d'œu vre excellent par dessus les autres creatures.
- t Ce mot d'hō-me denote qu'il ne parle de l'ame feulement : car l'home entier en fa perfection re-presentoit l'excel-lence de Dieu.
- lence de Dieu.
 6 Sous 5.1. & 9.6
 7 Sap. 2.23. Eccl-fiaft. 17.1. 1.Cor.
 11.7 Colos. 3.10.
- 8 Ecclestaft. 17.5.
 Matt. 19.4
 Sous 8.17 et 9.1
 v Cette image & femblace de Dieu en l'hôme est mô stree par S. Paul, Ephes. 4. quand il dit que l'hôme est creé en vraye fain cteté & iustice,co-prenant par ces deux mots toute la perfection de la nature d'icelui:cest asçauoir, vne luafçauoir, vne lu miere de droite in

- m en faifons, nen iours,& en ans.
- Et soyent pour luminaires au firmament du ciel, à fin de donner lumiere fur la terre. Et fut faict ainsi.
- Dieu donc fit deux grans luminaires: le plus grand luminaire pour ° gouuerner le iour,& le moindre pour gou verner la nuict: & les estoilles.
- Et Dieu les mit en l'estendue du ciel, pour luire fur la terre,
- Et pour gouuerner le iour, & la nuict, & pour feparer la lumiere des te nebres. Et Dieu vid que celà estoit bõ.
- Lors fut faict le soir & le matin du quatrieme iour.
- ¶ En apres Dieu dît, Que les eaux produisent abondament preptile ayant ame viuante: & volaille vole fur la terre enuers l'estendue du ciel.
- Dieu donc qcrea de grades baleines, & toute creature viuante se mouuant, que les eaux produirent felon leur efpece: & toute volaille ayant ailes chacune felon fon espece: & Dieu vid que celà estoit bon.
- Adonc 'il les benit, disant, Fructifiez, & multipliez, & rempliffez les eaux des mers: & que la volaille fe mul tiplie en la terre.
- 23 Lors fut faict le soir & le matin du cinquieme iour.
- ¶ Outre Dieu dît, Que la terre produife creature viuante felon fon espece, bestail & reptile, & animau de la terre chacun selon leur espece. Et fut ainsi faict.
- 25 Dieu donc fit l'animau de la terre felon fon espece, & le bestail selon son espece, & tout le reptile de la terre selon fon espece. Et Dieu vid que celà estoit bon.
- Outreplus Dieu dît, Faifons l'hőme à 6v nostre image, & selon nostre femblance, & qu'il ait domination fur les poissons de la mer, & sur les oiseaux du ciel, & fur les bestes, & sur toute la terre, & fur tout reptile rampant fur la terre.
- Dieu donc crea l'homme à fon ima ge:^{7x}il les crea, di-ie, à l'image de Dieu: ⁸il les crea masse & femelle.
- Et Dieu les benit, & leur dît, Fructi

- fiez, & multipliez, & rempliffez la terre, & l'affubiettiffez : & ^zayez feigneurie fur les poifsons de la mer, & fur les oifeaux du ciel, & fur tous animaux qui fe mouuent fur la terre.
- Dauantage Dieu dît, Voici, ie vous ay donné toute herbe qui produit semence qui est sur toute la terre, & tout arbre qui a en soy fruict d'arbre produisant semence: 9à fin qu'ils vous fovent pour viande.
- Mesmes aussi à tous animaux de la terre,& à tous oiseaux du ciel,& à toute chose mouuate sur la terre, qui a en foy ame viuante, toute herbe verde fera pour viande. Et fut ainsi faict.
- ^{aa 10}Et **Di**eu **v**id **to**ut **c**e **qu**'il **au**oit faict, & voilà il estoit moult bon. Lors fut faict le soir & le matin du sixieme iour.

СНАР. II.

2 Dieu se repose le septieme iour, 3 & le benit. 8 Le iardin d'Eden. 9 Ce qui y est. 10 & ce qui en sort : 8. 15 auquel Dieu met l'homme, 19 donnant noms aux animaux. 18. 21 Cree la semme, 24 & institue le mariage.



Es cieux donc & la terre furent parfaicts, & tout l'exercite d'iceux:

- ^aCar Dieu auoit accopli au feptieme iour fon œuure qu'il auoit faicte, b& se reposa au septieme iour de toute fon œuure qu'il auoit faicte.
- Et **Di**eu **be**nit le **fepti**eme **iou**r,& le fanctifia: pour ce qu'en icelui il auoit cessé de toute son œuure, qu'il auoit creée pour estre faicte.
- Telles font les generations du ciel & de la terre,quand ils furent creés,au iour que le Seigneur Dieu fit le ciel &
- Et tout ietton du champ deuat qu'il fust en la terre, & tout herbage du champ deuant qu'il germast:car le Seigneur Dieu nauoit point faict dplouuoir fur la terre, & n'y auoit homme pour labourer la terre:
- Mais vne vapeur motoit de la terre, qui arroisoit tout le dessus de la terre.
- Or le Seigneur Dieu auoit formé l'homme ^ede la poudre de la terre, ^t& auoit inspiré en la face d'icelui spiration de vie, & l'homme fut faict en ame viuante.

telligence, à laquel affectiós du cœur estoyent conformees pour obeïr à droite raifon.

x Ceste repetitió nous induit à bié peser ceste image de Dieu en l'hom

me.
y Cest lordre q Dieu veut estre te nu en la multiplication du gére hu-main: asç. par con ionction de legitime mariage, & no par mixtion bru-tale.

y Sous 9.3
z La feigneurie
a esté donnee en a efté donnée en la nature entiere & parfaicte, laquelle eft perdue par la cheute : touteffois elle est recouuree par Christ, par legl nostre nature est reformee & restireformee & relti-tuee en fon inte-grité.

10 Ecclefi. 39.21
Marc 7.37

aa Vn mefme

propos est repeté par six fois, pour nous mostrer quel foin nous deuons auoir d'approuuer & magnifier les œuures de Dieu.

* Ou. l'ornement a Dieu na point fait le mode en vn moment, mais l'a voulu faire en six voulu faire en fix iours, pour accom moder fes œuures à noftre capacité, & nos induire par ce moyen à nous arrefter à la confideration d'icelles, & non point les & non point les

& non point les paffer legerement. I Exo. 20.11 et 21. 17 Deut. 5.14. Heb. 4.4 b Il ceffa de tou ce cuire, pour ce qu'il ne crea plus de nouuelle efpece: autremét il befongue roufiquire. fongne toufiours dés le commence-ment, foustenat &

gouvernát le mon de par fa prouidé-ce, *Iean 5.17* c Cette benedi-ction nest fino vne côfecration folen-nelle, par laquelle Dieu se reserue spe cialemét toutes les ocuupatiós des hó mes pour ce iour là, à fin de magni-fier & celebrer lèx celléce de fes œuvres. Pour ce il l'a feparé des autres, dont est dict, Et le fanctifia.

d Cest pour en-tendre q la pluye & la secheresse est en la main de Dieu pour l'en-voyer quand il lui plait.

quelle matiere l'hő me a de se glori-fier, veu qu'il est faict de poudre &

de fange.

f Cest, Que
Dieu a donné vigueur à ceste fange qu'il a formee pour estre en ame viuante, cest à dire, pour viure corporellement.

Aussi